



INFO-MAIRIE n°6

COVID

Mairie ORADOUR D'AIGRE

Chillé, Germeville, Coudret, Chantereine, le Chatelet, Le Peret

1 place du 19 Mars 1962

16140 ORADOUR D'AIGRE

☎ : 05.45.21.02.84

📠 : 05.45.21.04.58

✉ : mairie-oradour@wanadoo.fr

Bonjour,

Pour faire suite aux nouvelles dispositions du 3eme confinement qui sont applicables à partir du 03 avril à 19 heures afin de lutter contre la propagation du Coronavirus, les déplacements sont à nouveaux fortement réduits au-delà de 10 Km de son domicile. Dans le rayon des 10 km il vous sera demandé seulement une attestation de domicile (facture EDF, Orange, SFR.....).

Lorsque votre déplacement justifié sera au-delà des 10 Km il faudra présenter une attestation. Aussi nous joignons à cette lettre d'Info 2 attestations pour les sorties de 6 heures à 19 heures, ainsi que 2 attestations de sortie pendant le couvre-feu de 19 heures à 6 heures. Vous pourrez nous en demander d'autres en cas de besoin.

La Municipalité d'Oradour d'Aigre, comme lors du 1^{er} et 2^{eme} confinement peut venir en aide aux personnes n'ayant pas de famille, ne pouvant pas se déplacer, et seulement en cas d'urgence, de faire un service d'aide pour aller à la pharmacie, ou pour les produits alimentaires.

Vous pouvez contacter :

Pour les villages de Chillé, Le Coudret, Les Chatelets, Le Peret :

Thierry SYLVESTRE ☎ : 06 86 18 86 53

✉ sylvestrethierry@orange.fr

Corinne BAILLARGEAU ☎ : 06 88 34 37 22

✉ baillargeau.co@dbmail.com

Pour le village de Germeville :

Didier LAVERGNE ☎ : 06 81 94 83 43

✉ com.oradour.dl@orange.fr

Bernard CLEMENT ☎ : 06 45 47 85 04

✉ bernard.clement04@orange.fr

Le Maire